

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Le Conseil Municipal de Blesle s'est réuni le 30 mars 2018 à 20h30. Madame Lucie Chappe, Messieurs Thierry Verdier, Philippe Gilibert et Jacques Barraud étaient excusés. Philippe Gilibert ayant donné pouvoir à Pascal Gibelin.

La séance a été ouverte avec M. JP Renard, venu présenter les Rencontres culturelles et touristiques « sur les chemins des moniales... » entre Allagnon et Haut-Allier qui aura lieu les 27 et 28 avril 2018. Cette rencontre réunira des historiens. Au cours de ses deux journées, sera retracée entre autres l'histoire de l'abbaye St-Pierre de Blesle et ses moniales, la vie dans l'abbaye, l'architecture de l'abbatiale. Cette manifestation associera les collégiens de Blesle à ce travail.

- Vote des budgets 2018

Le budget « Régie des transports » a été voté à l'unanimité avec en fonctionnement un équilibre à 50 000 € et en investissement à 48167,83 €

Le budget « camping » a été voté en équilibre à 35 000 € en Fonctionnement et à 19 268,48 € en investissement.

Sur le budget « Lotissement Le Bucheron » le Conseil a voté un équilibre en Fonctionnement à 102 384 € et en Investissement à 100 867,26 €.

Le budget « assainissement » a été voté avec un montant en équilibre à 59 700 € en fonctionnement et avec un montant de 93 205,23 € en investissement.

Enfin, le budget « Commune » s'équilibre à 1 361 500 € en Fonctionnement et à 927 858,54 € en investissement. Investissement qui voit cette année apparaître un chapitre Moulin du Bos et un chapitre Centre d'expression culturelle pour commencer à financer ses deux projets.

- Vote des taux 2018 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition mais constate une baisse importante des revenus de la taxe foncière bâtie de plus de 23 000 €.

- Tableaux d'amortissement Assainissement :

Le réseau et les subventions s'y rapportant seront amortis sur 30 ans et un branchement sera amorti sur 1 an.

- Fonds 199 :

Plusieurs devis pour les vestiaires du stade municipal ont été remis à la mairie. Cet investissement sera subventionné par le fonds 199. Le devis accepté par le Conseil Municipal s'élève à 45500 € HT qui seront subventionnés à hauteur de 40 %. La demande de subvention sera complétée par le devis de la main courante pour un montant de 10 080 € HT.

- Groupement d'intérêt Public (G.I.P)

Ce GIP est un collectif de communes, CCAS et associations qui se regroupent pour avoir une taille plus importante de façon à obtenir plus de denrées alimentaires pour la redistribution aux plus démunis. Le 9 mars 2018 ce GIP a été créé par arrêté préfectoral. Ce groupement aura aussi pour mission de faire de l'accompagnement pour que les familles puissent mieux gérer les denrées, mieux les cuisiner, manger plus équilibré... Le local pour le GIP est prêté par la commune de Ste Florine.

Pour faire la ramasse, le GIP devra acheter un véhicule adapté. De plus, le GIP a actuellement la possibilité d'engager une stagiaire pour mettre en place toutes ces dispositions. Aussi il est décidé d'attribuer une subvention de départ de 400 €. Le GIP demande deux représentants, le conseil nomme Mesdames Jacqueline Chevallet et Martine Rioux.

- Centre d'expression culturelle

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur le choix de la maîtrise d'œuvre pour le dossier de dépôt de permis de construire de la salle d'expression culturelle. L'offre retenue parmi les 3 offres remises est la moins disante avec un montant de 41 000 € HT.

- Travaux divers

Pour l'enfouissement des réseaux électricité et éclairage public au Basbory, le conseil municipal a accepté le devis pour une somme de 34 613,39 € dont 19 037,36 € resteront à la charge de la commune.

- Suppression poste

Le Conseil Municipal décide la suppression du poste de secrétaire de mairie après accord favorable du comité technique.

- Régie Cluny

Le Conseil Municipal vote la modification de la régie « Cluny ». Il prévoit qu'il sera procédé à l'encaissement des entrées à 10 € la journée par personne et l'encaissement de 5 € pour la vente des livrets.

- Projet régional de santé

Le Conseil prend délibération pour soutenir une nouvelle fois les propositions du Comité de vigilance sur le projet régional de santé.

- Questions diverses

Le Conseil Municipal décide de proposer un arrangement à l'OPAC pour une re-délimitation d'une zone à La Bessière et de partager avec l'OPAC et les propriétaires les frais de géomètre..

Le Conseil Municipal accorde aux Apéros Musique l'autorisation d'occuper le domaine devant le Moulin du Bos pour une résidence d'artistes.

Le SIGAL accepte la prise en charge de l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre de la suppression d'un seuil sur la rivière Voireuze.